

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20240319-202421D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE

Nombre de conseillers :

L'an deux mil vingt quatre

En exercice : 9

Le 19 mars à 20 heures 00

Présent : 7

Le Conseil Municipal de la commune de Roche

Votants : 9

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05/03/2024

**Présents :** Mme Christelle MASSON, Maire, Mr Laurent GRIOT adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mme Annick MAISSE, Mme Cindy TISSIER, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jérôme VRAY, conseillers municipaux.

**Excusé :** Mr Jean-Baptiste WILLAUME donne pouvoir à Mme Christelle MASSON, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR donne pouvoir à Mme Christelle MASSON

**Secrétaire de séance :** Mr Jean-Yves BESSEY

**Objet : Vote des taux d'imposition 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29,  
Vu l'article 16 de la loi n° 2019-1479 de finances pour 2020 lequel prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales,  
Vu le code général des impôts, et notamment l'article 1636 B *sexies*,

Madame le Maire rappelle les taux des impôts 2023 :

- **taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 24.82 % ;**
- **taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 36.38 %**
- **taxe habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (TH) : 6.98%**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

**1. de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à ceux de 2023 et de les porter à :**

TH : 6.98 %

TFPB : 24.82 %

TFPNB : 36.38%

**2. de charger M le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.**

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE, le 19 mars 2024

Le Maire

Christelle MASSON



Le Secrétaire de séance

Mr Jean-Yves BESSEY